

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
7 avril 2025

PUBLIE LE : 16 AVR. 2025

Délibération n°250407-5 : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Ile de France dans le cadre du projet de modernisation du centre de tri de Triel-sur-Seine

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le trente et un mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 7 AVRIL 2025

**PRESENTS**

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE  
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE  
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE  
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE  
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT  
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE  
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES**

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE  
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE

Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE  
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE  
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT  
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT  
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Pouvoirs :**

**Communauté non représentée :** Néant

**Assistaient à la séance**

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilyls  
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilyls

<b>Communauté Urbaine</b>	:	<b>1 (10 communes)</b>
<b>Communauté d'Agglomération</b>	:	<b>1 (5 communes)</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>8</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>8</b>
<b><u>Pouvoirs</u></b>	:	<b>/</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>8</b>

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE ET DE LA REGION ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DU PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DE TRIEL-SUR-SEINE**

**RAPPORTEUR** : Mark VENUS, Premier Vice-Président

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** les statuts du Syndicat VALOSEINE ;

**CONSIDERANT** le projet de modernisation du centre de tri de Triel-sur-Seine, porté par le Syndicat VALOSEINE, pour un montant d'investissement de 40 M€ ;

**CONSIDERANT** le fait que le Syndicat a déjà eu notification d'aides financières de la part de l'Eco-Organisme CITEO à hauteur de 950 000 €, et de la Région au titre du Programme Zéro Déchet et Economie Circulaire, à hauteur de 250 000 €,

**CONSIDERANT** le fait que le Syndicat a fait une demande de subvention auprès du FEDER, dans le cadre de l'appel à projet « Création et modernisation des installations de tri et de valorisation des déchets », d'un montant de 2 700 000 €, dont le syndicat est en attente de notification,

**CONSIDERANT** la possibilité pour le Syndicat VALOSEINE, de solliciter des subventions complémentaires auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre de son programme « Eau, Climat & Biodiversité », ainsi qu'auprès de la Région Ile de France, dans le cadre de différents programmes, notamment celui pour la reconquête de la biodiversité, celui de la restauration des continuités écologiques terrestres ou celui des îlots de fraîcheur, ce dernier se focalisant plus sur la désimpermeabilisation des sols et la gestion des eaux pluviales ainsi que la végétalisation,

**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à solliciter des demandes de subventions, au taux maximum, auprès des partenaires financiers, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre de son programme « Eau, Climat & Biodiversité », ainsi qu'auprès de la Région Ile de France, sur d'autres programmes thématiques ;

**AUTORISE** le Président, ou toutes personnes habilitées à cet effet, à signer tous les documents afférents à ces demandes ainsi qu'à leur exécution, ce qui inclut la signature des conventions d'objectifs et de moyens afférentes.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **16 AVR. 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **16 AVR. 2025**



**Pour Extrait Conforme**

**Michel LEPERT**  
Secrétaire de séance

**François DAZELLE**  
Président du Syndicat Intercommunal